

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1050 Société : RETRAITÉ

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL AZRAK ABDEL KARIM

Date de naissance : 1950

Adresse : 14, Rue ATHENE 24 ARS CASA

Tél. : 662343962 Total des frais engagés : 775.4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/06/2022

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection RPHANITI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 03/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : S

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/07/22	C	G		DR EL KHATIB Professeur Agrégé Dermo-Allergologie

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE FELLAH 3-25 Rue Abdessalem Khattab Rés. du Palais 2 Mars Casablanca Tel: 0522.852.919 0522.852.6/6 Fax 0522.852.806	28/05/92	3560 + PV	725,- Dh.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DENTITION	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 G 00000000 00000000 B 35533411 11433553	Coefficient des travaux	
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le :

نوفمبر

Mr El Azzak Abdellah

LABORATOIRE FELLAHI
13-25 Rue Abdesalam Khattabi/El Arjoune
Rés. du Palais Av. 2 Mars Casablanca
Tel: 0522 852 919 0522 852 676
Fax: 0522 852 806

M-S - CMP

- Transaminase, Urie, Creat

- K⁺, G⁺, No⁻

- glycémie - HbA1c

Dr. EL KHATTABI W
Professeur Agrégé
Pneumo-Allergologie



مختبر التحاليل الطبية بـ الفلاحي

L'LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES FELLAHI

Pr. B. FELLAHI

BIOLOGISTE

ANCIENT PROFESSEUR ET CHEF DE SERVICE
AU CHU AVICENNE RABAT
ANCIENT CHEF DU LABORATOIRE DE LA POLYCLINIQUE
DE LA CNSS DE DERB GHALEF CASA

الأستاذ بـ الفلاحي
بجياني

أستاذ جامعي ورئيس مصلحة سابقا
بالمركز الطبي الجامعي ابن سينا - الرباط
رئيس سابق لمختبر مصحة الضمان الاجتماعي
لدرء غلف الدار البيضاء

Casablanca le samedi 28 mai 2022

Monsieur EL AZRAK ABDELKRIM

FACTURE N°	71720
------------	-------

Analyses :

Numération formule plaquettes -----	B 80	
Sodium -----	B 30	
Potassium -----	B 30	
Calcium -----	B 30	
Glycémie (à jeûn) -----	B 30	
Hémoglobine glycosylée (HbA1C) -----	B 100	
Urée -----	B 30	
Creatinine sanguine 2 -----	B 30	
Transaminases -----	B 100	
Protéine C réactive -----	B 100	Total : B 560

Prélèvements :

Sang-----	Pc 1,5	
TOTAL DOSSIER		775,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cent Soixante Quinze Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE FELLAHI
23-25 Rue Abdessalam khattabi (ex Lisbonne)
Rés. du Palais des Nations Casablanca
Tel: 0522 852 919 0522 852 676
Fax: 0522 852 806



مخبر التحاليل الطبية بـ الفلاحي

L'LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES FELLAHI

Pr. B. FELLAHI

BIOLOGISTE

ANCIENT PROFESSEUR ET CHEF DE SERVICE
AU CHU AVICENNE RABAT
ANCIENT CHEF DU LABORATOIRE DE LA POLYCLINIQUE
DE LA CNSS DE DERB GHALEF CASA

الأستاذ بـ الفلاحي
إيجائي

أستاذ جامعي ورئيس مصلحة سابقاً
بالمراكز الطبية الجامعية ابن سينا - الرباط
رئيس سابق لمختبر مصحة الضمان الاجتماعي
لدرб غلف الدار البيضاء

Dossier ouvert le 28/05/22

Edité le 30/05/22

Monsieur EL AZRAK ABDELKRIM

Dossier : 22E155

Page : 1

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate SYSMEX KX 21)

Valeurs usuelles Antériorités
(Homme Adulte)

16/11/2018

NUMERATION GLOBULAIRE

HEMATIES (GR).....	3,92 *	M/mm ³	4,5 - 5,55	4,39
HEMOGLOBINE	9,2 *	g/dl	14 - 17	13,6
HEMATOCRITE	30,0 *	%	40 - 50	38,9
V.G.M.	77 *	μ ³	80 - 95	
T.C.M.H.	23 *	pg	28 - 32	
C.C.M.H.	31	%	30 - 35	
LEUCOCYTES (GB).....	14 200 *	/mm ³	4000 - 10000	10300

FORMULE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	71	%		
Soit :	10 082	/mm ³	2000 - 7500	
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	2	%		
Soit :	284	/mm ³	40 - 300	
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	0	%	< 100	
Soit :	0	/mm ³		
LYMPHOCYTES	20	%	1500 - 4000	
Soit :	2 840	/mm ³		
MONOCYTES	7	%	40 - 800	
Soit :	994	/mm ³		
NUMERATION DES PLAQUETTES (Sur lame)	232 000	/mm ³	150000 - 400000	273000

* microcytose contrôlée sur frottis au feuillet

BIOCHIMIE SANGUINE

SODIUM.....	139	mEq/l	136 - 150	
POTASSIUM.....	4,7	mEq/l	3,5 - 5,4	4,4
CALCIUM	93	mg/l	86 - 103	

Pr. B. FELLAHI
Biologiste
Ancien Professeur à l'université de Casablanca
23-25 Rue Abdesslam Khattabi 2 Mars Casablanca
Tél: 0522 852 919 - 0522 852 676 - Fax: 0522 852 806 - Patente: 34458230 - CNSS: 6932778 - I.F: 44413822 - ICE: 001657904000055

مختبر التحاليل الطبية بـ الفلاحي

L'LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES FELLAHI



Pr. B. FELLAHI

BIOLOGISTE

ANCIENT PROFESSEUR ET CHEF DE SERVICE
AU CHU AVICENNE RABAT
ANCIENT CHEF DU LABORATOIRE DE LA POLYCLINIQUE
DE LA CNSS DE DERB GHALEF CASA

الأستاذ بـ الفلاحي
إيجاني

أستاذ جامعي ورئيس مصلحة سابقا
بالمراكز الطبية الجامعية ابن سينا - الرباط
رئيس سابق لمختبر مصحة الضيام الاجتماعي
لتدريب غلف الدار البيضاء

Dossier ouvert le 28/05/22

Édité le 30/05/22

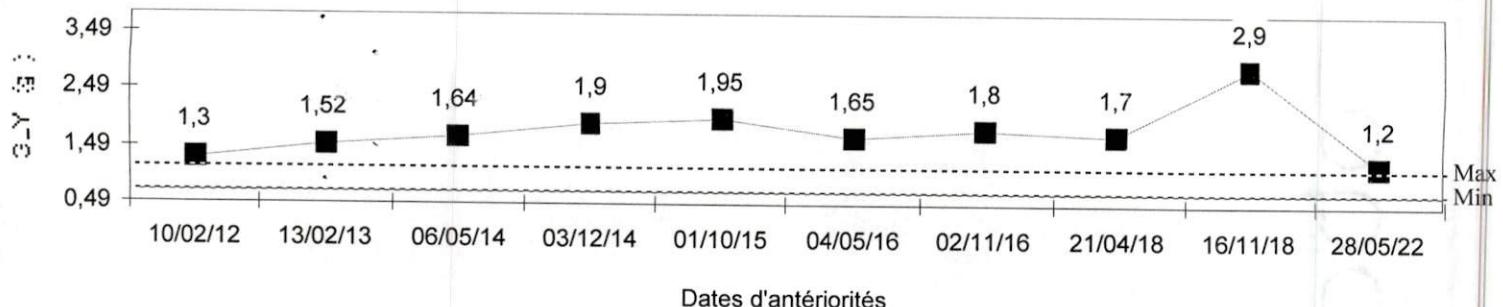
Monsieur EL AZRAK ABDELKRIM

Dossier : 22E155

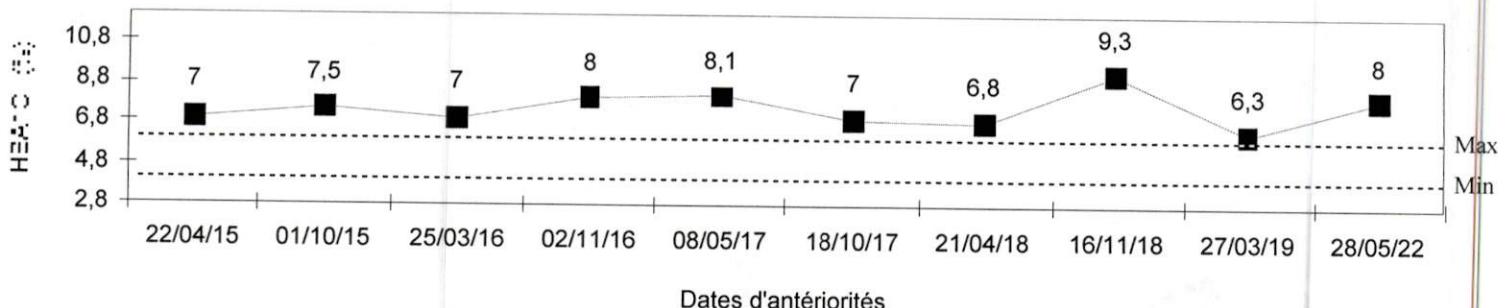
Page : 2

Valeurs usuelles Antériorités

GLYCEMIE A JEUN Soit : 1,20 * g/l
mmol/l 0,7 - 1,1 3,86 - 6,06 2,90 16



HEMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1c) : 8,00 * % 27/03/2019 4 - 6 6,30



UREE Soit : 0,42 g/l 0,1 - 0,45 0,40 21/04/2018
mmol/l 1,66 - 7,5 6,67

CREATININE SANGUINE Soit : 11,0 mg/l 7 - 12 16/11/2018
97,3 μ mol/l 15

TRANSAMINASES SGOT (ASAT) : 20 UI/L 13 - 32 16/11/2018
15

TRANSAMINASES SGPT (ALAT) : 25 UI/L 10 - 40 22

Pr. B. FELLAHI
Biologiste
Ancien Professeur à la Faculté de Médecine
23-25 Rue Abdessalam Khattabi 2 Mars Casablanca
Tél: 0522 852 919/852 676
Fax: 0522 852 806



مختبر التحاليل الطبية بـ الفلاحي

L'LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES FELLAHI

Pr. B. FELLAHI

BIOLOGISTE

ANCIENT PROFESSEUR ET CHEF DE SERVICE
AU CHU AVICENNE RABAT
ANCIENT CHEF DU LABORATOIRE DE LA POLYCLINIQUE
DE LA CNSS DE DERB GHALEF CASA

الأستاذ بـ الفلاحي
إيجياني

أستاذ جامعي ورئيس مصلحة سابقاً
بالمراكز الطبية الجامعية ابن سينا - الرباط
رئيس سابق لمختبر مصحة الضمان الاجتماعي
لتدريب غلف الدار البيضاء

Dossier ouvert le 28/05/22

Edité le 30/05/22

Monsieur EL AZRAK ABDELKRIM

Dossier : 22E155

Page : 3

IMMUNO-SEROLOGIE

04/05/2016

<u>PROTEINE-C-REACTIVE (CRP)</u>	7,00	* mg/l	< 6	6,60
--	------	--------	-----	------

(Technique : Néphélimétrie)

Pr. B. FELLAHI
Biologiste
Ancien Professeur à la Faculté de Médecine
23-25 Rue Abdeslam Khattabi 2 Mars Casablanca
Tél: 0522 852 919/0522 676
Fax: 0522 852 806